



# communautique

*Cette Charte témoigne de l'engagement des dirigeants et des employés de Communautique à intégrer les principes du développement durable dans toutes les sphères d'activité de l'organisation (des processus de prise de décision stratégique aux opérations quotidiennes), et ce dans le respect stricte des lois et règlements en vigueur.*

## NOTRE VISION ÉCORESPONSABLE

**Résolument engagée dans le mouvement des villes autonomes, l'organisation deviendra un interconnecteur d'écosystèmes et de micro-milieus de vie.**

Dans une perspective à long terme, Communautique contribuera à régénérer les systèmes vivants grâce à sa participation à l'essor des milieux de vie équitables, autosuffisants, verts, énergisants, connectés et gouvernés localement.

Son approche basée sur l'économie des communs et la technologie à échelle humaine au service des écosystèmes aura contribué au prototypage de micro-sociétés résilientes, autonomes et interconnectées.

L'entreprise deviendra un facilitateur d'interconnexions entre ces micro-sociétés créant l'émergence d'un système où la capacité d'agir individuelle des personnes est mise au profit du bien commun.

Montréal sera le modèle des villes autonomes grâce aux réalisations de Communautique qui essaimera son savoir-faire à travers la planète, et même au-delà, riche d'un réseau d'acteurs engagés et actifs vers cette transition.

## NOTRE RAISON D'ÊTRE : L'ÉMANCIPATION CITOYENNE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS

Communautique a pour mission de soutenir la participation citoyenne en favorisant la maîtrise de l'information, l'appropriation des technologies de l'information et des communications ainsi que la contribution à leur développement.

## NOTRE ENGAGEMENT

Nous avons conscience de notre impact sur le cycle de vie de nos activités et souhaitons consolider une démarche d'amélioration continue de nos performances sociales et environnementales tout en visant la pérennité de l'organisme.

Pour ce faire, nous nous engageons à mettre en place des initiatives visant à :

- Améliorer notre empreinte environnementale sur tout le cycle de vie de nos activités;
- Améliorer et mesurer les bénéfices sociaux et environnementaux de nos activités;
- Encourager la participation de tous nos employé.e.s et partenaires stratégiques;
- Coopérer avec nos parties prenantes internes et externes;
- Se conformer aux règles légales des pays et territoires dans lesquels nous exerçons nos activités.

Pour ce faire, nous nous engageons à maintenir en place un *cercle écoresponsable* et d'allouer les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs du *plan stratégique écoresponsable*. La direction évaluera l'évolution du *plan stratégique écoresponsable* au moins une fois par année, fera les ajustements nécessaires pour faciliter sa mise en œuvre et assurera le lien avec sa stratégie d'affaire.



## NOS VALEURS

L'action de Communautique s'ancre dans des valeurs d'émancipation, d'épanouissement et d'engagement individuels et collectifs.

- Émancipation : s'ouvrir à de nouvelles réalités, en débattre et se donner des choix.
- Épanouissement : se réaliser en équilibre avec son environnement.
- Engagement : prendre position et s'impliquer.

## NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Nos actions seront inspirées par les orientations stratégiques suivantes qui nous guideront vers la mise en œuvre de notre *Vision écoresponsable*.

**ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 :** Offrir les moyens d'innovation et de production aux citoyennes et citoyens et aux organisations.

**ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 :** Contribuer à construire de nouveaux modèles urbains.

**ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 :** Contribuer au développement des écosystèmes de fabrication des villes productives

**ORIENTATION STRATÉGIQUE 4 :** S'engager dans le mouvement mondial des Fab City.

## CHAMPS D'APPLICATION ET RESPONSABILITÉ

La présente charte s'applique à tous les employés et sous-traitants de l'entreprise. Communautique encourage aussi ses fournisseurs, ses clients et ses partenaires stratégiques à adopter des pratiques écoresponsables qui intègrent les principes du développement durable.

## AUTORITÉ ET ENTRÉE EN VIGUEUR

L'adoption de cette charte sera en vigueur à compter du 21 janvier 2019.

Raquel Penalosa, présidente

Monique Chartrand, directrice générale

